

## TOLÉRANCE ZÉRO

### *Un service de raccompagnement à l'année*

Nous pouvons toujours avoir besoin de raccompagnement après une soirée bien arrosée, même si ce n'est pas la période des Fêtes à l'année. Pensez-y durant les vacances estivales !

Tolérance Zéro offre ce service 365 jours par année, de 18 h à 4 h du matin, dans plusieurs régions du Québec. On peut en devenir membre de façon individuelle au coût de 46 \$ par année, ce qui nous permet aussi de faire raccompagner les invités que nous avons à la maison.



Plus intéressant encore, l'employeur peut décider d'offrir cet abonnement à ses employés. Le coût est alors de 2 \$ par employé pour un contrat de trois ans avec l'organisme. Ce contrat prévoit des sessions de sensibilisation aux dangers de la conduite avec facultés affaiblies, la présence de Tolérance Zéro aux activités sociales de l'entreprise et la remise d'une carte de membre à chaque employé.

Parlez-en à votre employeur... il peut inscrire cette bonne action dans le cadre de ses dépenses de formation : faire de la prévention plutôt que sévir a bien meilleur goût ! [www.tolerancezero.ca](http://www.tolerancezero.ca)

*Et passez de bonnes vacances !*

## *Deux formations en prévention du suicide*

### **Apprendre pour la vie**

Deux groupes de déléguées sociales et délégués sociaux de la Montérégie se sont inscrits à une formation en prévention du suicide organisée par la coordonnatrice du réseau FTQ.

La première, en collaboration avec le centre de crise *Contact Richelieu-Yamaska*, aura lieu les 11 et 12 juin au CLSC d'Acton Vale. Le deuxième se tiendra dans la région de Salaberry-de-Valleyfield, grâce à la collaboration du centre *Le Tournant* et du Conseil régional FTQ du Suroît, les 14 et 15 juin.

Cette formation de deux jours intitulée *Apprendre pour la vie* aborde les définitions, les notions et le vocabulaire relatifs au suicide. On examine l'ampleur du problème, les mythes et réalités, les valeurs. Le programme touche aussi aux facteurs associés à cette crise, aux différentes sortes de crise, aux manifestations de la crise, aux signes précurseurs et à l'intervention en situation de crise suicidaire. Il s'agit d'un outil de prévention essentiel pour les délégués sociaux ou toute personne qui croit à l'entraide.

Ces formations sont disponibles en tout temps sur demande, pour des groupes de huit à douze personnes. Vous pouvez communiquer avec Carole Clément au 514 823-5981.

## PRÉVENTION DU SUICIDE *UNE PRIORITÉ*

Un récent sondage nous indique que le suicide est considéré comme «acceptable» par plus de 42 % des Québécois. On entend souvent dire : «C'est son choix.» Pourtant, cette situation sociale est inacceptable et il faut se questionner sur notre tolérance face au suicide.

Depuis plusieurs années, les statistiques sur le taux de suicide placent le Québec parmi les premiers rangs au monde. Le suicide est devenu, avec le cancer, le deuxième problème majeur de santé publique. Le Québec est la province canadienne où le taux de suicide est le plus élevé. Il représente la première cause de mortalité chez les hommes âgés entre 20 et 44 ans.

Le suicide est lié à l'interaction complexe de plusieurs facteurs, y compris les troubles mentaux, la pauvreté, l'abus de drogues et d'alcool, l'isolement social, les pertes (d'emploi par exemple) et les deuils, les difficultés relationnelles et les problèmes liés au travail.

Nous devons agir. Et un des moyens de prévention qui est à portée de main, à la FTQ, est le réseau des déléguées sociales et des délégués sociaux (DS). Présents dans les milieux de travail, les DS peuvent contribuer à prévenir le suicide en étant à l'écoute de leurs consoeurs mais particulièrement de leurs confrères en détresse. Car il est prouvé que les femmes demandent plus facilement de l'aide que les hommes.

Il est certainement difficile et même impossible de savoir pourquoi on se suicide plus au Québec qu'ailleurs. Cependant, nous savons que nous pouvons faire quelque chose pour que l'on se suicide moins autour de nous. (voir encadré)

Il existe une ligne téléphonique provinciale dédiée à la prévention du suicide. Faites-la connaître : **1 866 APPELLE**.

## Secteur manufacturier

### Les pertes d'emplois de qualité se multiplient

Depuis le début de l'année 2007, plus de 52 000 personnes ont perdu leur emploi dans le secteur manufacturier au Canada, selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada pour le mois d'avril. Selon l'économiste Erin Weir, du Congrès du travail du Canada (CTC), le Canada a perdu 19 000 emplois manufacturiers en avril seulement. Des emplois qui paient en moyenne plus de 20 \$ l'heure. En 2006, le pays a perdu plus de 63 000 emplois manufacturiers.

Le secteur manufacturier est donc en crise. Ce n'est plus un secret pour personne. Le Québec à lui seul en a perdu autour de 25 000 depuis deux ans. Plusieurs régions ont été touchées gravement, avec des conséquences dramatiques pour les personnes, les familles et les communautés. Au cours des cinq dernières années au Canada, il s'est perdu pas moins de 250 000 emplois dans le secteur manufacturier, dans la fabrication et la transformation des ressources.

Le CTC et la FTQ ont organisé une grande manifestation pour l'emploi, le 30 mai à Ottawa, pour dénoncer l'inertie du gouvernement fédéral dans ce dossier et son obstination à refuser de parler d'une crise de l'emploi. La FTQ, pour sa part, réitère son appel à la tenue d'un sommet québécois du secteur manufacturier.

#### Le déclin de la qualité des emplois

Bien que l'emploi soit à la hausse dans d'autres secteurs, la plupart des emplois créés sont à temps partiel ou autonomes. Ces emplois sont généralement moins bien rémunérés.

Statistique Canada a récemment conclu que les travailleuses et les travailleurs qui ont trouvé un autre emploi après avoir été déplacés par les fermetures et les mises à pied massives, connaissent en moyenne une baisse de 25 % de leur salaire annuel, ce qui représente environ une perte de 10 000 \$ pour un travailleur typique du secteur manufacturier.

Par ailleurs, à la fin de 2006, l'Association canadienne des banques alimentaires rapportait que les détenteurs d'emplois forment désormais le deuxième groupe en importance de clients des banques alimentaires.

#### Pertes d'emplois dans le secteur manufacturier (gains)

	Première période nov. 2002 - avril 2004	Deuxième période avril 2004 - fév. 2007	Total cumulatif nov. 2002 - fév. 2007
Québec	33 000	91 100	124 100 un emploi sur cinq
Ontario	17 000	124 600	141 600 un emploi sur huit
Reste du Canada	(27 500)	9 100	(18 400)
Tout le Canada	22 500	224 800	247 300 un emploi sur dix

Source : Données désaisonnalisées de Statistique Canada compilées par le CTC

Pour plus d'informations : <http://congresdutravail.ca/updir/03-27-07ManufacturingCrisisNoteFR.pdf>

### Conférence nationale des réseaux d'entraide FTQ UN FRANC SUCCÈS

La Conférence nationale de la FTQ tenue les 30 et 31 janvier 2007 à l'intention des réseaux d'entraide et des comités exécutifs des syndicats locaux a été un franc succès.

Près de 400 personnes ont participé à cet événement qui a permis de mettre en relief le travail des déléguées sociales et des délégués sociaux (DS) en première ligne, dans les milieux de travail.

Une rencontre où l'on a partagé diverses expériences dans le but d'améliorer les stratégies d'aide des syndicats locaux auprès de leurs membres aux prises avec des problèmes de détresse, d'épuisement professionnel ou de consommation abusive. Des échanges pour mieux soutenir les DS qui oeuvrent à prévenir l'aggravation des problèmes par l'écoute, la relation d'aide ou la référence.

Un des objectifs était de motiver les sections locales à négocier des outils additionnels auprès des employeurs. Cette rencontre a aussi permis de prendre connaissance des victoires de nos plaideurs en arbitrage ou devant la CSST pour des victimes de harcèlement psychologique. D'autres contestent en arbitrage le dépistage de drogues en milieu de travail que les employeurs tendent de plus en plus à utiliser.

*«La beauté des choses existe dans l'esprit de celui qui les contemple.»*  
-David Hume

Pour la FTQ en Montérégie : Conseil régional FTQ Haute-Yamaska, Conseil régional FTQ Richelieu, Conseil régional FTQ du Suroît



Carole Clément, coordonnatrice en Montérégie, 921, boul. Séminaire Nord, bureau 111, St-Jean-sur-Richelieu, QC, J3A 1B6

Téléphone : 514-823-5981 dsftqmonteregie@sympatico.ca

